

Développement de l'inclusion financière

Note N°01/2018 du 14/02/2018

Présentation
Lyes Hamdad
Commission Banque

Contenu de la note

Dans le but de bancariser la masse monétaires circulant hors circuit bancaires, la Banque d'Algérie par le biais de son gouverneur , a adressée une note aux banques et établissement Financiers les invitants à mettre en place des mesures afin de faciliter les dépôts et les retraits à l'effet d'améliorer l'attractivité des services bancaires, au détriment de la thésaurisation.

Selon les statistiques de la banque d'Algérie la circulation fiduciaire hors banques représente près de 33% de la masse monétaire soit l'équivalent de Dzd 4675 Mds ventilé comme suit:

1. Thésaurisation auprès des entreprises et ménages pour un montant de Dzd 2000 Mds
2. Circulation dans l'économie informelle pour le reste.

suite

- **La demande** : Il est demandé aux banques de faire preuve de plus flexibilité avec leurs clientèles et donner d'avantage de souplesse aux opérations de dépôts et faciliter l'accès à ces fonds et éviter une interprétation abusive et non fondée des lois régissant le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.
- Aussi il est proposé aux banques et établissement financiers de « **cesser d'exiger lors de tout dépôt de fond en caisse auprès de leurs guichet , des justificatifs au de la de ceux relatifs à l'identité du client dans le cadre des exigences réglementaires en matière de connaissance du client. »**

Conséquences

- L'application de cette note permettra aux banques de disposer de plus de liquidité et ainsi augmenter ces capacités de financement de l'économie nationale.
- L'Algérie est membre du Groupe d'Action Financière de la région MENA « GAFIMOAN ».
- Le FATF « Financial Action Task Force » a reconnu que l'Algérie avait fait des progrès considérables en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et par conséquent n'est plus sous le suivi et le contrôle de la FATF.
- Par la publication de cette note le GAFI pourrait revoir sa position et remettre l'Algérie sous contrôle de la FATF.

Merci de votre attention



www.icc-algerie.com

Palais Consulaire 6, Bd Amilcar Cabral
BP 100 1er Novembre Place des Martyrs, 16003 - Alger
Téléphone/Fax : **213 (0) 21 964 625**
contact@icc-algerie.com
www.icc-algerie.com